



Syndicat d'Apiculture
du Rhône, de la Métropole
et de la Région Lyonnaise



à renvoyer à :
Jean-Marc PERRIER
13 Les Hauts d'Albigny
69250 Albigny sur
Saône

ADHÉSION 2026

Zéro papier :
adhésion en ligne
sur apiculture69.fr

- ☐ NOUVEL ADHÉRENT ☐ RENOUELEMENT
☐ PAIEMENT ESPÈCES ☐ PAIEMENT CHÈQUE

Les chèques sont à établir à l'ordre du SYNDICAT
D'APICULTURE DE LA RÉGION LYONNAISE

☐ M. ☐ Mme

Nom

Prénom

Adresse

CP – Ville

Tél (*) :

Email (*) :

N° NAPI :

N° SIRET :

(*) champ obligatoire

	Qté	€ /unité	Total €
Adhésion au Syndicat d'apiculture - du 01/01/2026 au 31/12/2026	1	30 €	30 €
Adhésion au GDSA69 (incluse dans l'adhésion au syndicat)	1	inclus	inclus
Abonnements Revues			
La Santé de l'abeille		22 €	
Abeilles et Fleurs		33 €	
L'Abeille de France		35 €	
Info-Reines, la revue de l'ANERCEA		37€	
Assurances – Contrat collectif Groupama Rhône Alpes			
Formule Restreinte (Minimum : 5 ruches, soit 6 €)		1,20 €	
Formule Multirisques (Minimum : 2 ruches, soit 4 €)		2 €	
Dons libres			
Soutenez-nous ! Merci aux donateurs ♥		 €	 €
TOTAL € TTC			

Je déclare posséder ruches situées sur les communes suivantes :

Code Postal	Commune	Nb ruches

A propos du contrat collectif d'assurance Groupama Rhône Alpes :

Vous ne pouvez choisir qu'une seule formule d'assurance : restreinte ou multirisques. Les assurances sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année de souscription. Les cotisations sont enregistrées en fin de chaque mois. Ne tardez donc pas pour nous retourner votre bulletin. La cotisation au syndicat est obligatoire pour prétendre bénéficier des services d'abonnements et d'assurances.

Vous devez assurer au minimum 5 ou 2 ruches, selon la formule d'assurance retenue. L'assurance ne vous couvre que si votre activité apicole reste normale et personnelle, et que votre rucher correspond aux prescriptions de distance.

Retrouvez tout le détail du contrat d'assurance sur
<https://apiculture69.fr/assurance/>

Le : / / Signature :

Le Règlement Général de Protection des Données n° 2016/679 impose à toute association de recueillir le consentement de ses membres pour l'utilisation de ses données personnelles. En signant cette fiche d'adhésion, j'autorise le syndicat d'apiculture à utiliser mes données pour communiquer avec moi pour des sujets apicoles. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à d'autres entités.